

Capbreton

Magazine municipal



n° 136

Janvier
2014

Ça roule !

p 11



4 Vie municipale



Préemption commerciale

Favoriser la création de nouveaux commerces.

5 Sécurité



Plan communal de sauvegarde

Un outil opérationnel pour la protection de la population.

14 Intercommunalité

E-éducation

Le numérique dans les écoles.

20 Le Fil bleu

Sur les traces des marins-pêcheurs.

8 Dossier



Capbreton change de visage

Rénovations, inaugurations, sécurisations...

17 Aménagement



Skatepark

Un nouvel équipement pour les jeunes et les familles.



La commune de Capbreton a fait le choix d'une communication écoresponsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier recyclé par une imprimerie "Imprim'vert".

Magazine municipal N°136
Janvier 2014

Ce numéro a été tiré à
11 000 exemplaires

Directeur de la publication :
Patrick Laclédère

Codirecteur de la publication :
Nelly Bétaille

Réalisation :

Agence Caractères

05 58 91 40 40 - Saint-Paul-Hès-Dax

Photos : Mairie de Capbreton, Service communication Macs, Balloïde Photo, Sari, Laëtitia Fourgeaud, Hubert Architecture.



Au revoir 2013, bonjour 2014

L'année qui vient de s'achever aura été riche en réalisations.

Fin des travaux de bâtiments du groupe scolaire Saint-Exupéry, ouverture de la Maison de l'Oralité et du Patrimoine, acquisition foncière pour création d'un jardin public en centre-ville, mais aussi retraitement des voiries communales avec création de liaisons douces sous l'égide de MACS : avenue Bouhében, rues des Campeurs et du Bouret, avenue des Alouettes (en cours)... notamment.

Et puis, en toute fin d'année, la livraison du skatepark dont la fréquentation est à la hauteur des attentes des jeunes ... et des moins jeunes.

Le Plan Communal de Sauvegarde a été signé. Vous trouverez avec le bulletin municipal le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Je vous invite à le parcourir avec attention. Merci à nos référents de quartiers pour leur engagement citoyen au service de la population.

Enfin, 2013 aura vu l'application de la réforme scolaire avec l'organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) validée par le Directeur Académique de l'Éducation nationale. Une évaluation sera faite au terme de l'année scolaire, avec l'ensemble des parties concernées (services de l'Éducation nationale, enseignants, parents d'élèves, services de la ville et de MACS).

D'autres dossiers importants sont à concrétiser en 2014. Le lancement de notre nouvelle maison de retraite (EHPAD) et du lotissement des « Deux Pins ».

Une réunion publique de présentation de ces 2 projets est organisée le 10 février.

Nous vous attendons nombreux.

L'enjeu côtier est plus que jamais d'actualité après les tempêtes de début janvier.

Validée par le conseil municipal, une étude de notre littoral sera engagée en début d'année afin de déterminer les moyens et les actions à mettre en œuvre pour lutter contre l'érosion de notre « trait de côte ». C'est un défi majeur pour notre commune.

Préserver notre qualité de vie et bien vivre ensemble restent le plus important.

Dans cette période difficile pour tous, toutes les formes de solidarité doivent s'exprimer plus que jamais.

Merci aux associations, particulièrement les acteurs caritatifs, pour entretenir et renforcer le lien social qui nous unit.

Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite.

Bien chaleureusement.

Bienvenue aux nouveaux Capbretonnais



Accueil des nouveaux arrivants en 2013.

Comme chaque année, une journée est organisée pour accueillir les nouveaux habitants le 1^{er} février. Après l'accueil et le traditionnel verre de l'amitié au casino municipal, plusieurs activités leur sont proposées : séance de cinéma au Rio et visite guidée de la Maison de l'Oralité et du Patrimoine (MOP).

Une invitation est adressée à ceux qui se sont signalés en mairie. Pour les autres, n'hésitez pas à contacter le pôle **Culture Communication** au 05 58 72 70 74.

Patrick Laclédère
Maire de Capbreton

Le cinéma à 4€ pour les enfants



La Fédération nationale des cinémas français a annoncé un tarif unique pour les jeunes de moins de 14 ans dans toutes les salles de cinéma, tous les jours et pour tous les films à partir du 1^{er} janvier 2014.

Les élus capbretonnais ont suivi cette bonne idée et ont voté un nouveau tarif au cinéma le Rio. De 5€ pour les moins de 18 ans, la séance passe à 4€ pour les moins de 14 ans.

Aider les sinistrés des Philippines

Le typhon Haiyan, l'un des plus forts à avoir touché les terres depuis des décennies, a frappé les Philippines en novembre 2013. Il a fait plusieurs milliers de morts, 4 millions de sinistrés et détruit 80 % des infrastructures.

Une subvention municipale de 2000€ a été attribuée aux populations par l'intermédiaire de la Fondation de France chargée de la collecte des fonds.

S'engager pour le centre-ville



La commune a entrepris le réaménagement de l'avenue du Général-de-Gaulle et de la place de l'Hôtel-de-Ville, entre autres. La vie du cœur de Capbreton dépend, par ailleurs, des activités et des commerces qui s'y installent.

Droit de préemption commercial

Une disposition législative permet aux communes d'exercer leur droit de préemption en acquérant un bien, un fonds de commerce ou un bail de manière prioritaire par rapport à tout autre acheteur.

Favoriser les nouveaux commerces

Avec l'instauration de cet outil, la commune peut désormais intervenir en faveur de la diversité des activités commerciales et artisanales. Elle pourra ainsi lutter contre la transformation des locaux commerciaux en bureaux.

Si de telles activités sont nécessaires, il est toutefois plus important de faciliter la venue et l'installation de nouveaux commerces dans les secteurs urbains en cours de restructuration.

Élections du Conseil Municipal des Enfants

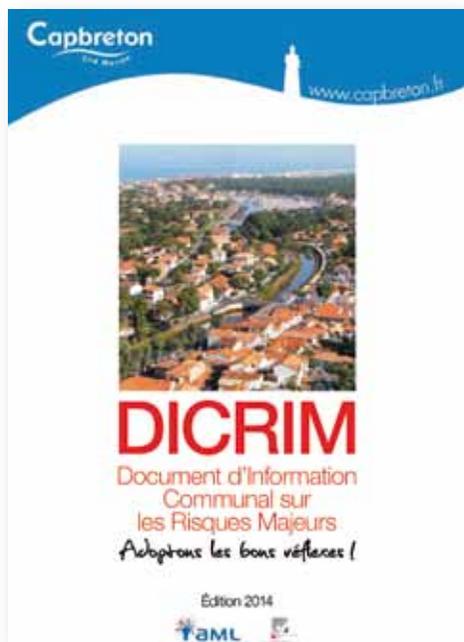


Installation du précédent CME, en 2011

Les représentants du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont été désignés fin décembre. Le nouveau CME, en place depuis le 18 janvier, compte douze nouveaux élus, élèves de CM1 et CM2 des écoles Saint-Exupéry et Sainte-Marie : Timothée Caplat, Nawfel Cherchmi, Gauthier Clarisse, Jeanne Ducourau, Paco Duffaud, Lili Fontaine, Evan Garatin, Thelma Gérard, Morgane Ibarissene, Axelle Mérault, Jeanne Picot-Gôut, Antoine Rapeaud. Ils choisiront eux-mêmes les thèmes qu'ils souhaitent aborder et se répartiront en commissions. Leurs prédécesseurs, à l'initiative du skatepark, pourront les épauler dans leurs tâches en début de mandat.

Priorité : sécurité

Le DICRIM : un fascicule pour les habitants



Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est à disposition des habitants. Il contient la liste des risques identifiés sur Capbreton : tempête, séisme, transport de matières dangereuses, mouvement de terrain ou encore feu de forêt. Des citoyens référents ont été nommés et répartis dans les 18 secteurs du découpage communal (voir carte dans le DICRIM). Ils seront chargés, en cas d'alerte, de prévenir les habitants.

Protéger les plus fragilisés

Le CCAS tient un registre recensant les personnes fragilisées, âgées ou handicapées qui se sont signalées du fait de leurs difficultés de déplacement, de leur isolement ou de leur âge. Ce registre confidentiel est utilisé par les autorités compétentes en cas de risques exceptionnels et notamment de canicule. Il s'agit d'un dispositif de veille sociale pour les personnes vulnérables. Il vise à améliorer le service rendu et à réduire les délais d'intervention.

Inscription au CCAS : 05 58 72 70 75

Consciente de sa responsabilité dans le mieux vivre de chacun de ses administrés, la mairie investit tout particulièrement dans la sécurité. Notamment à travers le Plan Communal de Sauvegarde.



Le Plan Communal de Sauvegarde est signé.

Fin novembre, la commune s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), un projet initié après la tempête Klaus en 2009 par l'association des maires. Le centre de gestion avait pour mission d'accompagner les communes dans la rédaction du PCS et du DICRIM, fascicule distribué à la population listant les risques majeurs.

Diminuer le temps de réaction

Un PCS est un outil opérationnel d'aide à la décision en situation de crise, sorte de

canevas de travail répertoriant les consignes et des fiches réflexes à destination des élus, personnels administratifs et bénévoles. Il diminue le temps de réaction et d'intervention en cas de sinistre. Son objectif étant de permettre aux différents acteurs d'organiser l'intervention de la commune, de préparer la mobilisation des moyens, de coordonner les actions, de répartir les tâches et de mettre en place un poste de commandement.

Pour encore plus de prévention...

La mairie prévoit de réunir prochainement l'ensemble des forces de sécurité (pompiers, police municipale, gendarmerie) et les référents PCS. Cette rencontre permettra de rappeler les missions de chacun et les conduites à tenir en fonction des risques.

➔ Une carafe écolo

Le Sydec a mis à disposition du collège Jean Rostand 55 carafes d'« Eau des Landes » en polycarbonate. L'objectif : redonner tout son crédit à l'eau du robinet en lui offrant un véritable écrin. Au verso du broc, des messages rappellent les bienfaits et avantages d'une consommation quotidienne d'eau du robinet. Tout au long de leur déjeuner, les enfants seront ainsi sensibilisés à la démarche de développement durable du Sydec ainsi qu'aux écocistes qui accompagnent la protection de l'eau. Si le développement durable doit être l'affaire de tous, la sensibilisation des enfants est primordiale. Ils sont les adultes et les consommateurs de demain, mais aussi le principal levier de sensibilisation de leurs parents, les adultes d'aujourd'hui.

Au verso du broc,
des messages pédagogiques

- ➔ *L'eau du robinet est 1 000 fois plus écologique que l'eau en bouteille.*
- ➔ *L'eau du robinet ne génère aucun déchet plastique.*
- ➔ *Un Français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour.*

➔ Relève des compteurs d'eau

Conformément aux engagements pris, le Sydec met en place une radio-relève des compteurs d'eau.

Objectifs : fournir aux abonnés deux relèves aux dates de changement de tarification et permettre une meilleure information en cas de surconsommation ou de fuite. Chaque abonné sera informé par courrier de la date de traitement de son secteur.

Au total, près de 8 000 compteurs vont ainsi être remplacés.

Protéger l'environnement

Tri des déchets, jardins partagés, écocistes, qualité des eaux de baignades, la mairie fait de l'environnement une de ses priorités.

Jardiner ensemble



Un jardin partagé est conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier. Il se fonde sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien social et favorise les pratiques écoresponsables.

La parcelle située à côté de l'aire de jeux de la Pépinière, appartenant à la commune, se transforme en jardin partagé. L'association Égaliterre, à l'origine de ce projet,

en assurera la gestion et l'animation avec les usagers. Respect du sol, gestion de l'eau, technique de permaculture (respect du vivant)... ni engrais, ni pesticide ne sont au cœur de ce projet.

Un aménagement de quartier qui profitera au plus grand nombre et pas seulement à ceux qui y jardinent.

Contact : jardins.egaliterre@gmail.com

Des plantations place de la République



La place de la République, bien connue pour ses fêtes du mois d'août, a des arbres bien malades. Leur état sanitaire, testé

par l'ONE, n'est pas bon. Les vieux tilleuls seront remplacés par douze sujets de même essence.

Des eaux de baignade de qualité



Le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises (SMGBL), dont Capbreton est membre, s'est lancé dans une nouvelle démarche pour valoriser la bonne qualité des eaux de baignade landaises. Il communique auprès du grand public sur le système de gestion mis en œuvre sur l'ensemble des plages du département. Les actions menées sur la surveillance du bassin versant avec le syndicat de Rivières

Bouret/Boudigau et l'autosurveillance quotidienne mise en place l'été dernier avec le Sivom Côte Sud et le Sydec ont été particulièrement appréciées par l'organisme certificateur. Cette démarche volontariste et d'excellence permettra d'obtenir une certification de type ISO 14001. Elle sera rendue lisible auprès des baigneurs par l'utilisation d'un logo national.

Procès du Prestige : les accusés relaxés

Après le naufrage du Prestige en 2002, une action avait été engagée devant le tribunal pénal de La Corogne contre l'État espagnol via le Syndicat mixte de protection du littoral landais. Il regroupe 17 communes touchées par la marée noire ainsi que le Conseil général. La justice espagnole a rendu son verdict mi-novembre : les accusés ont été relaxés des délits d'atteinte à l'environnement. Conséquence : pas d'indemnisation possible à ce stade de la procédure.

Recul du trait de côte

Le littoral, et plus particulièrement le secteur sud, est sujet à des phénomènes d'érosion chroniques (recul progressif du trait de côte, abaissement de la plage, érosion de la dune). Consciente de cette problématique et de ses effets, la Ville procède tous les ans à des opérations d'entretien du littoral notamment grâce au transfert hydraulique de sable (by-pass). Pour aller plus loin, les élus ont décidé de mettre en place une stratégie pérenne de gestion de cette zone côtière tenant compte des enjeux existants (voir bulletin n° 135). Le choix du bureau d'études qui élaborera la stratégie locale est en cours.

Trier les déchets



Quelques déchets déposés au pied des conteneurs attirent une multitude de déchets. Cela crée de véritables décharges sauvages qui engendrent une pollution visuelle. Pourtant, il existe d'autres moyens pour se débarrasser des ordures ménagères. Elles doivent être déposées, en sacs fermés, dans un conteneur prévu à cet effet. Ils sont nombreux et répartis un peu partout sur la commune. Les déchets encombrants, les végétaux ou les cartons doivent être jetés à la déchetterie. L'accès est gratuit pour les particuliers.



Capbreton change de visage

Rénovation du poste de secours, inauguration de logements ou encore sécurisation de la voirie. Capbreton poursuit son aménagement.

Le local de la Savane réaménagé



L'ancien poste de secours de la plage de la Savane qui accueille le Santocha Surf club et le sauvetage côtier est en chantier. Il sera rénové et agrandi de 15 m². La livraison est prévue pour la saison. Les teintes du bâtiment seront identiques au bâtiment du poste de secours proche.

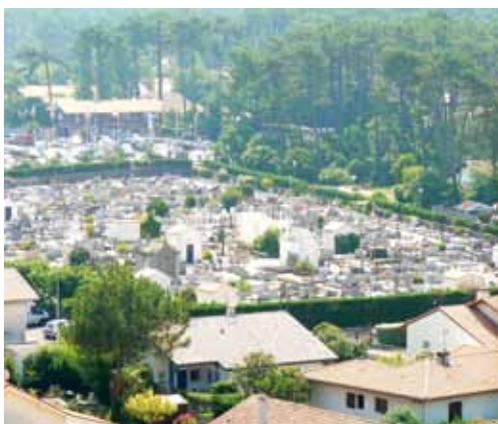
Nouvelles boîtes aux lettres pour la Poste

Lors des travaux de rénovation, la Poste - et non le maire - a fait le choix de remplacer les boîtes aux lettres murales par des boîtes aux lettres modulables (balmod). Compte tenu de la taille d'une balmod, celle-ci ne peut être installée devant le bureau de poste, pour des raisons de sécurité des piétons. Une réflexion est donc en cours sur le lieu d'implantation. En attendant, et pour répondre à une forte et légitime demande des usagers, une boîte aux lettres provisoire a été apposée en façade. La Poste rappelle que 20 boîtes aux lettres sont réparties sur l'ensemble de la commune sont à disposition du public.

Le CTM restructuré

La dernière phase de travaux de restructuration des locaux du CTM (Centre Technique Municipal) a été lancée début janvier. Cette réhabilitation tient compte des critères de qualité environnementale et d'efficacité énergétique. Elle s'achèvera fin juin.

Cimetières : mieux s'orienter



Les deux cimetières de Capbreton* ont désormais leurs plans numérotés affichés à l'entrée. Ils comprennent les coordonnées des personnes du service funéraire à joindre en cas de besoin. Pour faciliter l'orientation des concessionnaires et des visiteurs, une signalétique des allées sera réalisée ainsi que des travaux de réfection permettant d'améliorer l'accessibilité. Appel au civisme : des vols ont été signalés, en particulier durant les fêtes de la Toussaint. Appelons les auteurs de ces actes au respect de ces espaces funéraires où reposent nos familles, amis ou voisins.

* « Cimetière les Cyprès » (ancien cimetière, situé en centre-ville) et « Cimetière des Pins » (nouveau cimetière, situé route d'Angresse).

La cour d'école réhabilitée



Durant les vacances de la Toussaint, le sable de la cour de l'élémentaire a été changé. Ces travaux d'entretien complètent un important plan pluriannuel de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire Saint-Exupéry (plus de 2 millions € d'investissement depuis 2007). Le prochain chantier concernera le réaménagement de la cour de l'élémentaire. Parents d'élèves et enseignants seront bien entendu associés à la réflexion.

Le monument aux morts rénové

La Ville a souhaité poursuivre la rénovation entamée en 2013 avec le concours du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de Pau. Un architecte urbaniste a été mandaté pour réaliser un pré-projet qui sera présenté aux associations commémoratives. Une rénovation qui sera terminée pour le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale.

➔ Logement pour tous et développement économique



L'accès au logement et l'emploi sont des constantes de la politique communale. Dernier exemple en date, la municipalité a prévu une opération d'aménagement d'un terrain communal en bordure de la RD 133, au niveau du rond-point de la zone des « Deux Pins », à côté du centre d'exploitation du Sydec à venir et de la future zone commerciale de MACS. Le projet proposé par Alternative Foncière comprend la création de logements en accession à la propriété (entre 2 500 et 3 400 € le m²). Soit des prix de vente inférieurs de 1 000 à 2 000 € le m² par rapport au prix du marché. Une offre complétée par 26 logements en location. Des clauses anti-spéculatives ont également été prévues. Par ailleurs, l'implantation d'activités de services et de professionnels de santé permettra de trouver plus de spécialistes sur Capbreton. Dans le cadre de cette opération, la commune a consenti une cession du foncier au prix de 88 € le m². Ce prix, s'élevant au total à 2 250 000 € pour la commune, donnera à de nombreux Capbretonnais la possibilité d'accéder à la propriété dans des conditions privilégiées. La collectivité ne sera pas perdante pour autant avec un gain de 380 000 €.

Le projet prévoit :

- ▶ Bureaux et locaux d'activités : 1 500€ HT / m² (clos couvert)
- ▶ 26 logements en location : loyers réglementés PLS (Prêt Locatif Social)
- ▶ Logements en accession à la propriété : prix moyen de vente inférieur à 3 000 € / m²

Nouveaux logements au Boudigau



➔ Les partenaires :

État : 220 000 €, Conseil général : 102 000 €, MACS : 95 000 €
 Conseil interprofessionnel du logement du Sud-Ouest : 56 000 €,
 Coût total : 3 millions d'euros.

Maryline Perronne, directrice de l'OPH, Michèle Labeyrie, conseillère générale, Patrick Laclède, maire, Éric Kerrouche, président de Macs, Philippe Destribats, président de l'Amicale des Chevreuils, Jean-Pierre Dufau, député, Serge Jacob, sous-préfet, Françoise Petit, déléguée au logement social.

Les 30 logements sociaux de la résidence du Boudigau, plus connu sous le nom de « Chicago », ont été inaugurés en octobre dernier. L'occasion pour les élus, la directrice de l'Office Public de l'Habitat des Landes et le sous-préfet de rappeler l'exemplarité de ce programme. Les 20 anciens logements datant de 1959 ont été reconstruits et 10 nouveaux

ont été créés. Soit un total de 30 logements labellisés BBC (Bâtiments Basse Consommation), réduisant ainsi les charges des locataires. Les habitants du quartier, regroupés en association, ont vivement participé à l'élaboration du projet. L'amicale des Chevreuils, accompagnée par la Maison de l'Oralité et du Patrimoine, prépare un film sur la mémoire du quartier.

Inauguration du parc de Bel Air



Les extérieurs sont soignés : traitement végétalisé, garages en bois, sculptures, emplacements pour jardins potagers ou floraux...

Un ensemble résidentiel de 120 logements, dont 25% à caractère social, a été inauguré fin 2013. Cette opération public/privé a été réalisée par Alternative Foncière, filiale du Crédit Agricole, sur le site de l'ancien camping municipal Bel Air, à côté du parc des sports. Architecte (Thierry Douarche & Co), paysagiste (Bouyrie de Bie), artistes (Xavier Carrère, sculpteur et Laurent Ressicaux, photographe), décorateur (Emmanuelle Patte, architecte d'intérieur) se sont associés pour créer un ensemble résidentiel attrayant et de qualité.

Lotissement « Les Deux Pins »



Le programme du lotissement « Les Deux Pins » a été retardé par une nouvelle réglementation. La phase administrative arrive à son terme. Une réunion publique de présentation du lotissement et de la future maison de retraite (EHPAD) aura lieu lundi 10 février à 18h30 aux salles municipales des allées Marines. Par ailleurs, un site dédié sera mis en ligne mi-février.

Des rues sécurisées



Pour sécuriser les déplacements entre le Boudigau (pont de la Halle) et la plage des Océanides, un important chantier a été lancé fin 2013. Il comprend la rénovation des voiries (avenue des Alouettes, rue des Vignerons et avenue Clémenceau), la création d'une liaison cyclable

ainsi que le réaménagement de la place des Déportés. Ces travaux d'envergure se poursuivent et seront opérationnels avant l'été. Pour des raisons pratiques, il a été décidé de traiter dans un premier temps les voiries, les pistes cyclables et le stationnement avant de réaliser le jardin public.

La rue de Gaulle, zone de rencontres



À la demande de l'association des commerçants, la rue du Général-de-Gaulle est piétonne durant les vacances scolaires. En décembre, la Ville a souhaité mettre en place, à titre expérimental, une zone de rencontre entre la rue Dangou et la place de l'Hôtel-de-Ville pour permettre à tous les véhicules de circuler. Il s'agit d'une zone affectée à la circulation de tous les usagers dans laquelle les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse y est limitée à 20 km/h.

L'objectif est de faire cohabiter de manière apaisée les piétons et les véhicules, mais aussi de permettre le développement de la vie locale.

Travailler ensemble

La Ville travaille en partenariat avec les collectivités telles que la communauté de communes (voirie) ou le Sivom Côte Sud, les concessionnaires et les délégataires de réseaux comme le Sydec (éclairage public, assainissement et eau potable).

Un agent des services techniques, chargé des relations entre ces structures, suit les travaux et, si nécessaire, se rend sur site pour faire le point avec les personnes concernées.

Une bonne coordination entre les différents intervenants est importante pour bien planifier les travaux et réduire les coûts. Exemple récent : la communauté de communes a attendu que le Sydec réhabilite les réseaux de l'avenue de Lattre-de-Tassigny avant de terminer la réfection de la chaussée sur la portion concernée.



Échanges entre un administré et un agent des services techniques lors de la création d'un passage piéton.



Réhabilitation des réseaux d'assainissement avenue de Lattre-de-Tassigny.

Sacré bowl !

Les jeunes capbretonnais, comme ceux des communes voisines - le lieu est en libre accès - ont dorénavant à leur disposition l'un des meilleurs skateparks de la région avec bowl en trèfle et zone de plaza. Une initiative du Conseil Municipal des Enfants qui a mené le chantier tambour battant.



La force du nouvel espace de skate du boulevard des Cigales est qu'il s'adresse aux débutants comme aux champions. Preuve en a été faite lors de l'inauguration, le 21 décembre dernier, où certains ont effectué leurs premières glissades, soutenus par des moniteurs, tandis que d'autres, des professionnels venus spécialement, réalisaient des «tricks» (figures) impressionnants. Moment fort pour les membres du Conseil Municipal des Enfants qui n'en croyaient pas leurs yeux. « C'est trop bien » disait l'un d'entre eux. « Moi je ne fais pas de skate, disait une autre jeune élue, mais je suis très heureuse de voir que tout ce monde a l'air content. C'est la récompense de notre engagement ». Dix semaines de travaux ont été nécessaires pour finaliser cet espace complet de

650 m² avec bowl en trois demi-sphères et zone de plaza simulant escaliers et rampes, si chers aux amateurs de planches à roulettes.

Les jeunes élus peuvent être fiers de leur réalisation. Tout comme Jean-Baptiste Picot, de Hall04 et Cie, concepteur capbretonnais du projet.

Depuis son ouverture, le skatepark connaît un véritable succès avec une très forte fréquentation des jeunes et des familles. C'est donc un lieu de vie particulièrement animé. Aussi, pour que cet aménagement reste un espace agréable et ouvert à tous, le respect du lieu et des règles de bonne conduite est indispensable. Chacun doit se sentir concerné et montrer l'exemple aux plus jeunes.

➔ Bien se garer

- ▶ Le parking principal est celui du parc des sports.
- ▶ Respecter les places de stationnement boulevard des Cigales.
- ▶ Ne pas se garer sur la piste cyclable ou les espaces verts.

SKATEPARK DECAPBRETON

INITIÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le port des protections est obligatoire.

- L'équipement sportif est réservé aux pratiquants **à partir de 6 ans**, sous réserve d'être accompagnés d'un adulte, et aux enfants **à partir de 11 ans**.
- La pratique dépend de la présence d'au moins 2 personnes sur le site.
- Pour raisons de sécurité, les accompagnants et spectateurs sont priés de se tenir hors de la zone de pratique (dalle béton).



L'équipement est interdit d'accès aux véhicules motorisés, aux vélos, aux animaux même tenus en laisse.



- La commune de Capbreton décline toute responsabilité en cas d'accident et/ou de non respect de ces règles et invite les usagers à conserver en toutes circonstances une attitude courtoise et sportive, ainsi qu'à respecter le matériel et la propriété des lieux.
- Il est rappelé que les pratiquants doivent obligatoirement avoir souscrit une assurance responsabilité civile couvrant les dommages matériels et corporels causés à autrui (article 1384 du code civil).

Le règlement intérieur est affiché à l'entrée du mur à gauche.

EN CAS D'URGENCE

POMPIERS 18 | SAMU 15 | GENDARMERIE 17 | POLICE MUNICIPALE 05 58 72 13 92

Capbreton

Coatmoirre de l'équipement - maître de Capbreton | www.capbreton.fr
Conceptrice du stade | 05 77 24 43 31
Mission de maîtrise d'œuvre - agence Hall04 et Cie | www.hall04.net
Construction - société ZUT skateparks SL | www.zutskateparks.com

Vivre ensemble

➔ Ils ont choisi Capbreton

De nouveaux professionnels et associations se sont récemment installés à Capbreton.

Le Belharra Café, Établissement des Bains de Mer, avenue François-Mitterrand (changement de propriétaire).

Pauline Bonnet, psychologue clinicienne, 8 avenue du Maréchal-Leclerc.

Laurent Eloire, artisan menuisier, 4 rue des Corsaires, résidence l'Estacade hall B 58.

Espace de vie Veganethik, 17 rue du Hapchot (zone artisanale des « Deux Pins »), boutique et lieu de rencontre, d'échange et de partage.

Espace culturel Circus, rue du Hapchot, zone artisanale des « Deux Pins » (anciennement Groovatone).

Association API'UP, basée à Soutons, a installé son atelier d'insertion RECYCL'UP à Capbreton au 108 avenue Jean Lartigau.

N'oublier personne !

Les professionnels et associations qui viennent de s'installer sur Capbreton et souhaitent être mentionnés dans cette nouvelle rubrique sont invités à se rapprocher des services de la mairie :
05 58 72 70 59

➔ Parlons citoyenneté

Cette année, le thème du concours d'écriture et de création plastique Paroles citoyennes est "De toutes les couleurs". Les œuvres sont à déposer à la médiathèque l'Écume des jours, place Yan-du-Gouf, au plus tard le 12 avril.

La remise des prix avec une déambulation et la représentation de la troupe des Tréteaux aura lieu samedi 21 juin.

Règlement du concours disponible à la médiathèque, en mairie ou sur le site www.capbreton.fr.

Coup de projecteur sur les activités et associations qui rendent la commune toujours plus dynamique grâce à leurs initiatives.

Les sœurs quittent Capbreton



Soeur Odette Arrieumerlou et soeur Marie-José Goepfert dans la chapelle de Notre-Dame-des-Apôtres.

Les sœurs de Notre-Dame-des-Apôtres sont arrivées à Capbreton en 1929.

Après un passage dans « Le couvent » où elles œuvrent pour les tuberculeux, elles ouvrent une maison pour les enfants en 1939. Après la création d'une maison de retraite en 1970, les travaux se poursuivent avec la construction de la chapelle en 1984.

Aujourd'hui, la congrégation a choisi de regrouper ses sœurs sur des secteurs et des communautés géographiquement proches les unes des autres.

Elles quittent ainsi Capbreton après 84 ans de présence, mais gardent le souvenir des moments partagés avec les Capbretonnais.

Chorale Cantegrit : programme 2014



La chorale Cantegrit a un nouveau bureau présidé par Jean-Jacques Anglade. Le chef de chœur est Damien Sorraing.

Après les chants à l'église le dimanche de la Saint-Nicolas, le prochain événement sur Capbreton sera un grand rassemblement de chorales le 18 mai. Un rendez-vous

inédit qui deviendra annuel. La chorale se déplacera également à Parentis-en-Born le 1^{er} mai, à Seignosse-le-Penon le 15 juillet, à Hossegor le 12 août et à Labenne le 20 août.

Plus d'infos sur <http://chorale-cantegrit-hossegor-capbreton.blogspot.fr>

Les sportifs à l'honneur



La cérémonie des trophées sportifs a lieu tous les deux ans (photo 2012).

Capbreton est une ville particulièrement dynamique au niveau associatif avec plus de 100 associations, dont 42 clubs sportifs. La cérémonie des trophées sportifs, qui a lieu tous les deux ans, est l'occasion de récompenser le meilleur sportif, espoir et dirigeant particulièrement impliqués de chaque

association. Cette année, elle était parrainée par Pépito Elhorga, ancien international de rugby. Fidèle à l'événement, Michel Jazy était également présent aux côtés du maire, Patrick Laclédère, de son adjoint aux sports, Louis Galdos, et du président de l'Office municipal des sports, Christian Carrère.

Première guerre mondiale : cent ans déjà



En partenariat avec les associations commémoratives, la Ville prépare le centenaire de la Première Guerre mondiale. Le nouveau Conseil Municipal des Enfants sera également associé à cette commémoration. Une collecte est lancée auprès des habitants pour recueillir documents, affiches,

cartes postales, objets, armes ou tout autre élément référant à cette période de l'histoire. Autant de souvenirs qui seront exposés et participeront à la transmission de la mémoire locale.

Maison de l'Oralité et du Patrimoine :
05 58 72 96 05

Des contes au collège



Depuis plusieurs années, les élèves du collège Jean-Rostand sont initiés à l'univers du conte. Cette année, Colette Migné, conteuse-clown, animera des ateliers de sensibilisation au conte auprès de l'ensemble des classes de 6^e. Elle interviendra aussi pour des classes de maternelle du groupe scolaire Saint-Exupéry et leur offrira un cocktail de contes d'animaux, devinettes, charades et chansons.

Le ski au top !



Les séjours ski organisés par le pôle enfance jeunesse remportent toujours un grand succès.

Les ados iront à Luz Saint Sauveur, du 16 au 22 février (complet).

Pour les juniors, direction Val Louron du 23 au 28 février.

Contact :

Pôle enfance, jeunesse, sports et vie associative - Maison Nismes,
avenue Jean Lartigau - 05 58 41 97 00

Le port de Capbreton version web



Sur port-capbreton.fr, retrouvez toutes les infos sur le port, côté pêche et côté plaisance, mais aussi sur le Sivom Côte Sud qui en assure la gestion. Connectez-vous à la webcam qui vous offre une vue panoramique sur la passe et sur le marché aux poissons.

<http://port-capbreton.fr/>

Capbreton au salon nautique de Paris



Le port de Capbreton était représenté au salon nautique de Paris 2013 sur le stand de l'association Euskaquitaine. Lors de la journée Capbreton du 12 décembre, Jean-Pierre Dufau, député et président du Sivom Côte Sud, accueillait le ministre des Transports, Frédéric Cuveillier, chargé entre autres de la mer et de la pêche. Ils étaient accompagnés de la championne de paddle-board Stéphanie Geyer-Barneix et des navigateurs Marc Guillemot et Yves Parlier.

S'engager pour l'avenir

La communauté de communes mise sur les hautes technologies, notamment en dotant les écoles de tablettes et tableaux numériques.



Depuis trois ans, la communauté de communes MACS travaille avec l'Éducation nationale à la mise en place d'un programme d'e-éducation visant à améliorer les chances de réussite de chaque enfant dans le primaire.

L'année dernière, 14 Tableaux Numériques Interactifs (TNI) ont été installés dans toutes les classes de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2). Un ordinateur portable a été fourni à chaque enseignant pour piloter l'écran et préparer de nouveaux contenus. À la demande des enseignants du territoire, cette solution a été généralisée dans toutes les classes concernées par l'apprentissage de la lecture. Fin novembre, une tablette numérique a été

mise à disposition de tous les enseignants de cycle 3 afin qu'ils puissent se familiariser avec ce nouvel outil. Deux jours plus tard, les tablettes étaient également distribuées aux enfants de cycle 3 de Capbreton. Les enfants peuvent, si les parents le souhaitent, rapporter cet équipement chez eux.

Dès le début de l'année 2014, un quota de formation spécifique sera accordé aux enseignants pour qu'ils mettent en œuvre toutes les possibilités de ce nouvel outil et notamment les interactions avec les TNI. Par ailleurs, de nouvelles applications seront distribuées sur les tablettes après validation des contenus par l'Éducation nationale.

Un pôle 100% musique



Inauguré début janvier, le centre de formations musicales Pôle Sud accueille mélomanes professionnels ou amateurs à Saint-Vincent-de-Tyrosse (voie romaine, à côté du Lycée).

Contact : 05 58 41 46 60
polesud@cc-macs.org

Horaires d'ouverture au public :
Lundi - vendredi : 12h - 19h
Samedi : 10h - 17h

Associations de Capbreton

Restos du cœur

Accueil et distribution : lundi et jeudi matin. Possibilité de se doucher, de laver et de sécher son linge et de prendre rendez-vous avec une coiffeuse.

05 58 72 67 02

Secours populaire

Permanences : mardi et vendredi de 14h à 16h.

Local de vente de meubles, de vaisselle... Le lundi et le jeudi de 14h30 à 16h30 (impasse de Verdun).

Boutique de vêtements ouverte tous les jours de 14h à 15h45.

05 58 72 40 15

Secours catholique

Permanences le mardi de 9h à 12h, le mercredi, le jeudi et le vendredi de 15h à 17h30.

05 58 72 06 92

Téléthon 2013 : bilan



Cette année, 9 200€ ont été récoltés lors du Téléthon et versés à l'Association Française contre les Myopathies (AFM). Merci aux généreux donateurs : le CERS, le centre Leclerc, l'association mondiale des médecins, l'amicale des pompiers et toutes les associations locales partenaires. (aérofit's club, automne ensoleillé, banda paradoxe, cercle des arts, cercle philatélique, Comité des fêtes, école de cirque, grain de sel, gym volontaire, landes côte-sud accueille, OMS, Pey du moun, planet'illusions).

Améliorer le quotidien

Favoriser les échanges, soutenir les habitants dans leurs démarches administratives, telles sont les missions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et des diverses associations du territoire.

Échanges et convivialité en cuisine



Une conseillère en économie sociale et familiale s'est vu confier la mise en place d'un atelier-cuisine. L'occasion pour le CCAS de renforcer les partenariats avec le Secours catholique, le Secours populaire et les Restos du cœur. À l'automne, le Conseil général a apporté son soutien en finançant les

denrées. Cela a permis une augmentation de la fréquence, mais aussi la création d'ateliers avec des adultes et leurs enfants à l'approche de Noël. Les ateliers, qui ont débuté au printemps 2013, se poursuivront en 2014.

Renseignements : 05 58 72 70 75

L'énergie pour tous

Comme chaque année, le CCAS renouvelle l'aide à l'énergie pour soutenir les personnes qui ont des difficultés à payer leurs factures d'électricité, de gaz ou d'achat de bois et de fuel. Pour bénéficier de cette aide accordée sous conditions de ressources, il faut vivre à Capbreton depuis au moins un an et être abonné à un contrat "énergie".

Renseignements auprès du CCAS :
05 58 72 70 75.

➔ Dossier téléchargeable sur le site de la ville www.capbreton.fr, rubrique vie pratique, action sociale.

Semaine bleue



La semaine bleue connaît toujours un très grand succès auprès des retraités capbretonnais qui sont nombreux à participer aux activités. Pour exemple : la visite de la Maison de l'Oralité et du Patrimoine.

Changeons de Cap

Stéphanie Dubarry et Jean François Costabadie

Chers Capbretonnais, une année vient de commencer et, avec elle, s'annonce pour notre commune, un rendez-vous important, puisque nous voici à quelques semaines de l'élection municipale ! Stéphanie Dubarry et Jean François Costabadie, élus de la Minorité Municipale, en vous adressant leurs vœux pour 2014, espèrent que nous surmonterons, en bonne santé, les difficultés économiques et sociétales que la France traverse.

Bonne et heureuse année à tous !

Si nous portons un regard en arrière sur cette mandature, pour laquelle vous nous avez accordé vos suffrages, en mars 2008, nous voyons que beaucoup de points ne se sont pas améliorés ou même, se sont dégradés, d'année en année, pour Capbreton ! Quelques exemples ici faute de place...

- Bien que des aménagements aient été faits dans la rue Général de Gaulle et place de l'Hôtel de Ville, s'agissant d'activités à l'année, et non pas seulement saisonnières,

celles-ci demeurent trop peu nombreuses ! Puisse-t-on voir rapidement une nouvelle dynamique être insufflée ? Les commerces de proximité doivent être encouragés à l'approche de l'ouverture de la nouvelle zone commerciale à Saint Geours de Maremne.

- Concernant le transport des personnes ne pouvant se déplacer seules, la mise en place de navettes non payantes, l'été, n'a toujours pas été étendue à un service quotidien, tout au long de l'année.

- En matière de sécurité dans la circulation, routière comme cycliste ou piétonne, peu de progrès à constater. Cela constitue un déficit affligeant de la qualité de vie à Capbreton ! La traversée « processionnaire » des campings doit, elle aussi, être revue d'urgence !

- Pour ce qui est de l'urbanisation, nous déplorons la multiplication des incohérences architecturales ou liées à la simple esthétique !

- Les structures accueillant nos plus jeunes et nos aînés ne doivent plus être une affaire comptable, mais une exigence capbreton-

naise et une référence dans le département.

- Le cordon dunaire qui s'effondre, nos plages souillées et non nettoyées, notre forêt amputée... La question environnementale doit rester une priorité et au cœur de toute future décision municipale.



Stéphanie Dubarry et Jean François Costabadie, élus de la liste Changeons de Cap.

**Soyez assurés que nous resterons toujours à votre service, au service de Capbreton, aujourd'hui et demain.
Et VIVE CAPBRETON ensemble !**

Chers capbretonnais

à titre personnel je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Voici bientôt la fin d'une mandature et j'aimerais vous remercier pour l'aide, les idées, les suggestions que vous avez bien voulu m'apporter. Pendant toute cette période, j'ai essayé, en étant bien seul, d'être constructif et sans arrière-pensée politique.

Il faut refuser de faire de la politique dans notre ville, « car la seule faute en politique c'est d'avoir des ambitions plus hautes que ses capacités ». Napoléon a écrit ces quelques mots et je pense qu'ils sont de plus en plus valables aujourd'hui.

Avoir de l'ambition est louable, mais il faut que tous les Capbretonnais, ensemble, construisent un projet sans connotation politicienne.

Mon souhait le plus cher est que nous sachions communiquer, échanger et essayer de trouver ensemble, et sans animosité, une solution réaliste et raisonnable pour que notre ville grandisse dans le respect de chacun. !

Fritz Köhler
fritz.kohler@orange.fr

Pourquoi j'ai déposé un recours

Le 13 septembre 2013, le conseil municipal devait se prononcer sur la vente de terrains au pied du nouveau cimetière, d'une superficie totale de 25 000 m². Le projet est certes intéressant (installation de professions libérales, accession à la propriété et logements sociaux), mais trois éléments ont retenu mon attention : l'estimation des domaines à **165 € le m²**, l'achat par la commune, en 2008, à **150 € le m²** et le prix de vente de la mairie au promoteur à **88 € le m²**... Cherchons l'erreur !!!

En ces temps de disette budgétaire, et alors que les dotations de l'État aux collectivités locales ne cessent de diminuer, un prix aussi sacrifié ne peut qu'étonner... À Capbreton, on solde en septembre ?

Élue pour défendre les intérêts des Capbretonnais, j'ai voté contre cette vente et le recours gracieux demandait le retrait de cette délibération. Procédure peu commune, avant même de répondre à mon recours, le 13 décembre, l'ensemble du conseil municipal, à l'unanimité, excepté ma voix, a voté pour le maintien de la vente au promoteur à 88 € le m².

Pourtant, après m'être bien informée, il s'avère que plusieurs promoteurs seraient prêts à acheter à 150 € le m² minimum, permettant ainsi à la commune de rentrer dans ses fonds, pour y faire un projet tout aussi pertinent.

Alors, pourquoi brader notre patrimoine ?

Nathalie Castets

FÉVRIER

- 1^{er} février •
Réception des nouveaux habitants,
casino municipal
- 1^{er} février - 16h30 •
Ciné-goûter « Poupi », cinéma Le Rio
- 7 février - 20h30 •
Ciné-mémoire « La Belle et la bête »,
cinéma Le Rio
- 11 février au 1^{er} mars •
Exposition Rémi Bagattin,
médiathèque L'Écume des jours
- 11 février au 1^{er} mars •
Exposition cartes géographiques
anciennes des côtes de Guyenne
et de Gascogne, Maison de l'Oralité
et du Patrimoine
- 13 février - 18h30 •
Rencontre avec Jacques Mille,
spécialiste des cartes anciennes,
Maison de l'Oralité et du Patrimoine
- 14 février •
Loto de l'APEL, salles municipales
- 19 février - 20h30 •
Récital espagnol, salle de spectacle
Ph'Art

MARS

- 7 mars - 20h30 •
Théâtre « Sorcières », salle de
spectacle Ph'Art
- 9 mars - 18h •
Ciné-mémoire « La Porte du paradis »,
cinéma Le Rio
- 11 au 29 mars •
Exposition Hervé Cazaux,
médiathèque L'Écume des jours
- 23 mars •
Élections municipales 1^{er} tour
- 24 au 28 mars •
Formation conte avec Myriam
Pellicane, salle de spectacle Ph'Art
- 30 mars •
Élections municipales 2nd tour

Retrouvez l'agenda culturel
de la ville dans le programme
joint au journal municipal

AVRIL

- 2 avril - 15h à 19h30 •
Don du sang, salles municipales
- 4 avril - 20h30 •
Phare Jazz avec Florence Fourcade,
salles municipales
- 7 au 11 avril •
Braderie de printemps de l'ADMR,
salles municipales
- 8 au 26 avril •
Exposition France Lascurain-Tautou,
médiathèque L'Écume des jours
- 13 avril - 15h •
Après-midi dansant du Comité des
fêtes, salles municipales
- 19 avril •
Exposition philatélique, salles
municipales
- 20 avril •
10 Miles des Baines, départ du C.E.R.S.
- 20 et 21 avril •
Exposition du Cercle des arts,
esplanade de la Liberté
- 21 au 27 avril •
Exposition du Cercle des arts,
salles municipales

LES BOURDAINES

Avenue des Arènes 40510 Seignosse-le-Penon
Tél. : 05 58 43 17 78. Fax : 05 58 43 11 23
www.bourdaines.com

• Bernard Allison et Miguel M
7 février à 21h

• Disiz (1^{ère} partie : Charly D)
22 février à 21h

• Le Trio Joubran
15 mars à 21h

• Daran (1^{ère} partie : Le Prince Miiaou)
21 mars à 21h

• Terez Montcalm
29 mars à 21h

• Camille Bazbaz
25 avril à 21h



« Sorcières »
par la compagnie
Les 13 Lunes

→ Vendredi 7 mars - 20h30 •
salle Ph'Art, casino municipal

Cette création de la Compagnie Les 13 Lunes associe texte, musique et travail corporel pour raconter l'initiation d'une jeune sorcière par une femme d'âge mûr. « Sorcières », pièce écrite par Geneviève Rando, parle des risques à prendre pour conquérir sa liberté.

Des enseignantes du collège Jean-Rostand et de l'école Sainte-Marie rencontreront la compagnie en préambule des ateliers qui se dérouleront avec leurs classes sur le thème des incantations de sorcières : expression vocale, musicale et gestuelle.

Naissances

- | | | | |
|---------|-----------------------|---------|------------------------|
| • 3/06 | Timéo Montfrond Hardy | • 28/10 | Adèle Marci |
| • 10/09 | Yann Muguet | • 30/10 | Coline Haist Masse |
| • 13/09 | Matilda Fauthoux | • 3/11 | Julie Peytureau Dupouy |
| • 16/09 | Lou-Anne Julien Labro | • 15/11 | Léonard Gaucher |
| • 18/09 | Diego Léonard Mangas | • 22/11 | Inès Mirabal |
| • 27/09 | Damian Raposo Correia | • 28/11 | Matis Boule Ilic |
| • 7/10 | Camille Gaudiard | • 2/12 | Gabrielle Dulau |

Mariages

- | | | | |
|---------|---|---------|--|
| • 27/09 | Nursoltan Iglieva
et Kevin Decker | • 21/12 | Sylviane Beau
et Antoine Poupard |
| • 28/09 | Virginie Medel
et Marcelo
Do Nascimento Nunes | • 21/12 | Stéphanie Montero
et Jean Coujolle |
| • 28/09 | Christelle Bergez
et Olivier Natali | • 31/12 | Florence Marrot
et Vincent Dubrasquet |
| • 2/11 | Naoual En-Nich
et Abdelmoula Armoumen | • 4/01 | Catherine Le Gal
et Marc Arnaud |
| • 13/12 | Amandine Wax
et Stéphane Fauthoux | | |

Décès

- | | | | |
|---------|--|---------|---|
| • 12/09 | Marie Billat, 64 ans, épouse Dos Santos | • 14/11 | Roger Dauguet, 82 ans |
| • 20/09 | Jeannine Blanc, 81 ans, veuve Sarrat | • 16/11 | Conrado Serrano, 65 ans |
| • 21/09 | Martine Placines, 56 ans | • 19/11 | Jean Lagain, 84 ans |
| • 23/09 | Jacques Enjolras, 92 ans | • 20/11 | Paule Grandjean, 90 ans, épouse Goddet |
| • 24/09 | Daniel Sicard, 62 ans | • 20/11 | Marie-Thérèse Mazières, 89 ans, veuve Mounet |
| • 28/09 | Pierre Herbin, 89 ans | • 25/11 | Jacqueline Mary, 90 ans, veuve Saldou |
| • 30/09 | Joséphine Dendalèche, 95 ans | • 29/11 | Pierre Goddet, 89 ans |
| • 3/10 | Suzanne Coupin, 93 ans, veuve Deman | • 6/12 | Denise Ladoumègue, 91 ans |
| • 8/10 | François Colas, 79 ans | • 12/12 | Rimma Tchirikoff, 95 ans, veuve Sapianitchenko |
| • 14/10 | Bernard Tauzias, 71 ans | • 26/12 | Georgette Dufлот, 87 ans, veuve Maquinghen |
| • 15/10 | Annette Lesage, 74 ans | • 29/12 | Claude Labaquère, 74 ans |
| • 23/10 | Jacques Lannemajou, 55 ans | • 31/12 | Jeanine Napias, 82 ans, veuve Roffé |
| • 24/10 | André Armand, 80 ans | • 01/01 | Joëlle Vignolles, 59 ans, épouse Etcheverria |
| • 28/10 | Bernard Gérard, 67 ans | • 3/01 | Jeanne Gaillac, 97 ans, veuve Labeyrie |
| • 30/10 | Jeannine Chauvot, 91 ans, veuve Enjolras | • 5/01 | Henriette Castillon, 78 ans, veuve Leurat d'Albas |
| • 3/11 | Gisèle Boniface, 77 ans, épouse Siauve | • 06/01 | Andrée Duron, 91 ans, veuve Frayret |
| • 5/11 | Marie Filliol, 91 ans, veuve d'Albas | • 10/01 | Jean-Claude Compayre, 63 ans |
| • 7/11 | Serge Guichard, 81 ans | • 10/01 | Maurice Labaste, 93 ans |
| • 11/11 | André Gachet, 83 ans | | |



Hommage

Lors du conseil du vendredi 8 novembre, le Maire a tenu à rendre hommage à Bernard Tauzias, décédé le 14 octobre à l'âge de 71 ans. Monsieur Tauzias a été conseiller municipal de 1977 à 1983.

Votre nouveau bureau de vote



Pour faciliter les opérations de vote, un nouveau bureau a été créé au groupe scolaire Saint-Exupéry, dans les locaux du centre de loisirs. Les électeurs concernés par cette modification ont été informés par courrier. Les cartes d'électeurs seront envoyées début mars.

Capbreton s'illumine pour Noël



La Ville embellie par les nouvelles illuminations installées pour les fêtes de fin d'année.

Saint-Nicolas

Le rendez-vous des gourmands



Après le spectacle et le goûter de la Saint-Nicolas, les enfants ont profité des manèges de la fête foraine.

6^e édition du salon du chocolat et des saveurs organisé par le Lions club au profit de ses œuvres sociales.



Maison de l'Oralité et du Patrimoine
54, rue du Général de Gaulle
05 58 72 96 05 ou mop@capbreton.fr

www.capbreton.fr

Au fil de l'histoire

Le Fil bleu, une balade de quatre kilomètres à travers la ville sur les traces des marins-pêcheurs, a été inauguré le 25 janvier. Visite guidée.



Rappeler l'étonnante histoire du seul port des Landes, repéré par Colbert et réhabilité par Napoléon III, est la vocation de ce projet réalisé par le Comité syndical du Sivom Côte Sud, en partenariat avec la commune.

La promenade d'1h30 commence au cœur de la cité marine, à la toute nouvelle Maison de l'Oralité et du Patrimoine (MOP), dédiée à l'histoire locale et à l'accueil de conteurs.

Le Fil bleu s'arrête ensuite à l'église Saint-Nicolas, véritable musée qui recèle des œuvres remarquables d'artistes capbretonnais. Il se dirige ensuite vers le canal du Boudigau, refuge de nombreuses variétés d'oiseaux. Le pont Lajus, plus ancien pont de Capbreton, marque l'étape suivante. Suivi du quartier Bonnamour puis de la cale Fanny. Ce lieu, où les bateaux de pêche procédaient aux réparations, aménagements ou carénages, a été entièrement rénové en juillet dernier. Le promeneur découvre alors le port, sa capitainerie, le lac, avant de faire une halte au marché aux poissons.

L'emblématique Estacade qui s'avance vaillamment dans l'océan, édifiée en 1858 sur ordre de Napoléon III, complète la visite. Elle se termine par la ravissante chapelle de la plage et ses fresques de Marcel-Louis Dillais.

Un peu de pédagogie

Devant la capitainerie, plusieurs panneaux donnent un aperçu de la variété des poissons locaux et de la diversité des modes de pêche pratiqués par les 19 bateaux du port : aux filets, au chalut, aux lignes et palangres, aux casiers ou aux nasses. L'association Aquitaine Landes Récifs y fait le point sur les récifs artificiels qu'elle a installés sur le littoral landais afin de protéger la faune et la flore marines. Une pancarte est également dédiée au dynamisme de l'ostréiculture au lac d'Hossegor.

